# Commune de Montanaire	Rapport de commission

Rapport de la commission de gestion et des finances sur le Préavis municipal n° 14/2015 de la commune de Montanaire : Arrêté d'imposition 2016

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission de gestion et des finances, composée de Mme Corinne Favre, MM. Jean-Frédéric Pache, Marc-Antoine Vulliens, Jean-Maurice David et Thierry Gallandat s'est réunie le 2 septembre 2015 en présence de M. Claude-Alain Cornu, municipal.

La commission a étudié le préavis municipal et entendu les explications détaillées du municipal.

La commission de gestion et des finances partage le choix de la municipalité quant au maintien des taux d'imposition actuels. En effet les résultats comptables 2014, la tendance permanente d'une augmentation des charges cantonales et régionales (accueil de la petite enfance par exemple) et les mécanismes péréquatifs parlent en faveur d'un maintien des taux pour 2016.

Conclusion :

A vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances propose au Conseil communal de Montanaire :

- d'accepter le préavis 14/2015 de la commune de Montanaire

Thierrens, le 2 septembre 2015

Corinne Favre

Jean-Frédéric Pache

Marc-Antoine Vulliens

David

Jean-Maurice David

Thierry Gallandat (rapporteur)